

SUJET : Valeurs et symboles de la République Française**Document 1 : la Constitution Française de 1958**

Art 1 : La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. [...] Son principe est gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Art 3 : La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par l'intermédiaire de ses représentants et par voie de référendum

Référendum : consultation des électeurs au suffrage universel sous forme d'une question posée par le Président de la République. Ils doivent y répondre par oui ou par non.

Document 3 : La Marseillaise sifflée au Stade de France

L'entrée conjointe des joueurs tunisiens et français n'y a rien changé, la *Marseillaise* a été copieusement sifflée au Stade de France lors du match de football France-Tunisie. Les huées de supporters tunisiens - ils étaient majoritaires parmi les quelque 60.000 spectateurs présents en tribune - ont accompagné l'hymne français, interprété par la chanteuse d'origine tunisienne Lââm. "Après ces incidents scandaleux", le président de la République Nicolas Sarkozy a décidé de "convoquer" le président de la Fédération française de football (FFF), Jean-Pierre Escalettes.

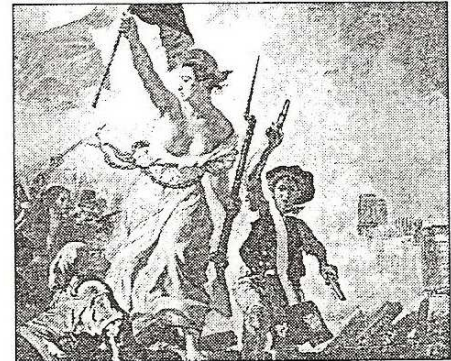
"C'est insultant pour la France, c'est insultant pour les joueurs de l'équipe de France et ça n'est pas tolérable", a pour sa part dénoncé François Fillon, assurant "qu'il faudrait interrompre les matchs quand les hymnes nationaux, quels qu'ils soient, sont sifflés". « *La Marseillaise* est le symbole de notre unité et de notre fraternité », a souligné le Premier Ministre. « A force de ridiculiser et de bafouer tous les symboles qui nous rassemblent, la volonté de vivre ensemble se délitera », a averti M. Fillon.

D'après un article du *Point*, 15 octobre 2008

Une loi punit d'une amende les agissements qui portent atteinte au respect dû au drapeau tricolore ou à l'hymne national.

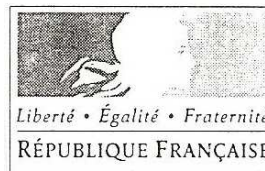
Document 2 : Les symboles de la République

a)



Détail du tableau de Delacroix : *La Liberté guidant le peuple* (1830, Musée du Louvre, Paris).

b)



c)

Allons, enfants de la Patrie,
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous, de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé (*bis*).
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans vos bras
Égorger vos fils et vos compagnes !

Refrain

Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons !
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons.

Premier couplet et refrain de *La Marseillaise* composée en 1792 par Rouget de Lisle, sous le titre *Chant de guerre de l'armée du Rhin*.

Questions sur les documents (10 pts)

Document 1 :

- 1) Quels sont les 4 grands principes de notre république ? Explique chacun de ces principes (2 pts)

Document 2 (a, b, c) :

- 2) Nomme quatre symboles républicains présentés par ce document. Présente l'histoire et la signification de deux d'entre eux (6 pts)

Document 3 :

- 3) Pourquoi M. Fillon estime qu'il « *n'est pas tolérable* » de siffler la *Marseillaise* ? Pourquoi est-il important de défendre les symboles de la République ? (Paraphrase interdite) (2 pts)

Paragraphe argumenté (8 pts)

- 4) A l'aide de tes connaissances personnelles et de tes réponses aux questions, rédige un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes dans lequel tu montreras que la République Française s'appuie sur des principes et des symboles qu'il est important de défendre.

Questions de cours (Bonus)

- 5) Quels droits l'appartenance à l'Union Européenne donne-t-elle aux citoyens de ses Etats membres ?
6) Bonus : définis les deux termes (ou expressions) soulignés dans le doc 1.

Présentation, expression, orthographe (2 pts)

SUJET : Etre citoyen en France**Doc. 1 : acquisition de la nationalité****Doc. 2 : extraits de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen 1789**

Article 1 : Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.

Article 3 : Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation.

Article 6 : la loi est l'expression de la volonté générale. Elle doit être la même pour tous.

Article 10 : Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

Article 11 : Tout citoyen peut parler, écrire, imprimer librement.

Article 13 : Pour l'entretien de la force publique [la police] et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre les citoyens.

Doc. 3 : un passeport**Questions sur les documents (8 pts)****Document 1 :**

- 1) A quel âge (plusieurs réponses attendues en réutilisant le cours) et à quelle condition ces jeunes peuvent-ils devenir français ? (2 pts)
- 2) Pour ces jeunes, l'acquisition de la nationalité française se fait-elle par le droit du sang ou par le droit du sol ? Justifie ta réponse (2 pts)

Document 2 :

- 3) Quels sont les droits et devoirs des citoyens d'après ce document ? (2 pts)

Document 3 :

- 4) A quelle condition peut-on posséder ce document ? Quels droits donne-t-il ? (2 pts)

Paragraphe argumenté (10 pts)

- 5) A l'aide de tes connaissances personnelles et de tes réponses aux questions, rédige un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes montrant ce qu'est **être citoyen en France** (mode d'acquisition de la nationalité française, droits, devoirs).

Questions de cours (bonus)

- 6) Présente deux symboles de la République de ton choix (histoire, signification)

Présentation, expression, orthographe (2 pts)